

Evolution linguistique et évolution de perspective en grammaire comparée des langues indo- européennes: le cas du «locatif sans désinence»

Sylvie VANSEVEREN

Université Libre de Bruxelles, FNRS¹

This paper deals with the problem of the casual origin of the Greek infinitives in *-men*, *-ein*, with respect to the «endingless locative» and the «casus indefinitus» hypothesis. These assumptions can be connected with the progress made in the linguistic research especially on the nominal inflection, from a chronological and methodological point of view.

1. La définition générale de l'infinitif comme «nom verbal»² a, la plupart du temps, incité les linguistes à rechercher sous quelle forme casuelle ont pu se figer les diverses formes d'«infinitif» attestées dans les langues indo-européennes anciennes. Cette recherche, fondée sur la *comparaison* de formes de différentes langues, tente également d'aboutir à la *reconstruction* d'un ou plusieurs «infinitif(s) indo-européen(s)», caractérisés par une désinence casuelle expliquant en syntaxe la valeur des formes. La situation de l'infinitif et le statut des formes varient sensiblement d'une langue à l'autre: alors que la frontière entre nom verbal et infinitif est souvent ténue dans les langues indo-iraniennes³, le grec possède, dans l'état où nous le connaissons, un véritable infinitif, intégré au système verbal et doté de marques diathétiques et temporelles⁴, et le vieil-irlandais ne connaît pas

1 Faculté de Philosophie et Lettres, 50, av. F.D. Roosevelt, CP 175, B-1050 Bruxelles.

2 Cf. Mounin, 1974, s.v. infinitif; Gippert, 1978, pp. 5-6. La terminologie et les critères de description varient d'un auteur à l'autre: cf., par exemple, pour des questions de dénomination, Haudry, 1977, p. 65 (et n. 1, où l'auteur propose l'appellation de «nom de procès»); Pinault, 1996; García-Ramón, 1997 (qui distingue entre des «infinitifs», des «quasi-infinitifs» et des «abstraits verbaux»); pour des questions de critères morphologiques, syntaxiques ou fonctionnels dans diverses langues indo-européennes: Renou, 1937, pp. 25-26; Benveniste, 1948, p. 69; Kuryl[owicz, 1964; Mawet, 1981, pp. 141-165; Reichler-Béguelin, 1986, p. 177; Sandoz, 1992. Pour une synthèse sur ces problèmes, cf. Vanséveren, 2000, pp. 11-15.

3 Cf. principalement pour le védique Renou, 1937; 1952, pp. 309-313; Sgall, 1958; Disterheft, 1980; pour l'avestique Kellens, 1984, pp. 338-352; Hoffmann-Forssman, 1996, pp. 240-243.

4 Duhoux, 1992, p. 247; Burguière, 1960, pp. 23-30.

d'infinitif⁵. A cette disparité de situations s'ajoute un problème méthodologique fondamental, car la notion de comparaison implique celle d'une norme à partir de laquelle elle pourra être opérée: or il s'avère que, d'une manière générale, l'indo-iranien (et principalement le sanskrit védique) constitue cette norme et amène à poser la question en termes de *désinence casuelle*⁶.

La question de l'origine casuelle de l'infinitif grec touche à des problèmes essentiels de la grammaire comparée des langues indo-européennes, de son histoire et son évolution, notamment dans le domaine de la flexion nominale. On verra ainsi que les hypothèses formulées sur l'origine casuelle des infinitifs grecs en nasale – pour me limiter à un type de formation (-eîn, -men) – sont fortement liées aux recherches menées sur la constitution et l'histoire de la flexion nominale.

La perspective adoptée dans ces lignes sera donc essentiellement chronologique et méthodologique, et le thème de ce colloque «évolution, variation, hétérogénéité» sera abordé dans le cadre des hypothèses formulées sur les infinitifs grecs en nasale et sur la flexion nominale indo-européenne plutôt qu'en termes de changement et d'évolution propres à une langue donnée ou à un groupe de langues.

2. Au problème de l'interprétation morphologique – car il s'agit avant tout d'une perspective morphologique⁷ – des infinitifs grecs en nasale sont liées deux théories et deux appellations: celle du «locatif sans désinence» et celle du «cas indéfini». Elles ont été proposées toutes deux au début du siècle, mais sont toujours d'actualité, qu'elles soient rejetées ou acceptées, dans de nombreux travaux consacrés à l'origine casuelle de l'infinitif grec en nasale.

Il est intéressant de noter que ces deux types d'hypothèses se fondent sur un même matériel linguistique d'analyse difficile: il s'agit essentiellement de vieilles formes adverbiales, peut-être d'anciennes formes casuelles figées, et de formes pourvues d'une désinence casuelle de locatif opposées à des formes qui en sont dépourvues. Chacune des théories en présence propose des interprétations qui placent donc les formes dans des perspectives différentes, qui découlent de l'image que l'on peut se forger de l'histoire de la flexion nominale ou réagissent sur celle-ci.

5 Voir principalement l'étude de Gagnepain, 1963.

6 Sur ce problème méthodologique et ses illustrations, cf. Vanséveren, 2000, pp. 35-73.

7 Cf. Vanséveren, 2000, pp. 32-33.

Le linguiste allemand H. Hirt⁸ avait soulevé, dès 1904-1905, le problème que posaient certaines formes dépourvues de finales casuelles. Il s'agit de formes de nominatif (féminin de thèmes en $\bar{a}$, neutre du type de $\text{polu}\%$, nominatif masculin et féminin avec degré long du type de véd. pitā «père», gr. patēr «père», dāmon «démon», lat. homō , neutre pluriel identique au nominatif féminin sg. du type de got. waurda «mots», neutre: giba «don», féminin), de formes de vocatif et de locatif (de thèmes en nasale, de thèmes en $-i-$ et en $-u-$: véd. agnā de agnīs «feu», sūnāu de sūnū- «fils», got. sunau , lat. noctū). Selon Hirt, des formes telles que véd. mūrdhān «à la tête», āhan «de jour», gr. $\text{afiw}^{\circ}\text{n}$ «toujours», $\text{afiw}\bullet\text{n}$ «temps», les infinitifs grecs en $-\text{men}$: dōmen , tēdmen , tēmmen seraient des locatifs, parce qu'elles en assument la fonction sur le plan syntaxique, mais elles seraient dépourvues de finale casuelle, d'où l'appellation couramment admise de «locatif sans désinence». Le problème était, pour l'auteur, d'expliquer sur le plan morphologique l'identité formelle entre des formes caractérisées (véd. mū-rdhāni , āhani) et des formes non caractérisées (mūrdhān , āhan) par une désinence, et qui fonctionnent de façon similaire du point de vue syntaxique. Deux exemples védiques suffiront à montrer qu'une forme sans désinence peut, en effet, fonctionner comme un locatif:

RV 3.4.2 || $\text{yāṃ devāsa trīr āhann āyājante divē-dive vāruṇo mitrō agnīḥ}$ | «(le bois) que les dieux, Varuṇa, Mitra, Agni, se procurent trois fois par jour, jour après jour |

RV 10.88.5 || $\text{yāj jātavedo bhūvanasya mūrdhānn ātiṣṭho agne sahā rocanēna}$ | «toi, ô Jatavedas, qui te trouves sur le sommet du monde, ô Agni, avec la lumière»

Pour Hirt, le locatif n'aurait pas comporté, à l'origine, de marque casuelle et les formes interprétées comme «locatifs sans désinence» seraient, en définitive, les vestiges d'une époque préflexionnelle, que l'auteur définit comme «Kasus indefinitus». Cette hypothèse établit donc d'emblée une perspective chronologique en introduisant la notion d'«époque préflexionnelle»: dans cette optique, les formes caractérisées par une désinence et celles qui ne le sont pas ne peuvent théoriquement être mises sur le même plan, puisqu'elles sont le reflet de périodes linguistiques différentes.

3. Le second type d'hypothèse envisagé ici se trouve synthétisé dans le *Grundriß der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen* de K. Brugmann (1911) et dans l'*Altindische Grammatik* de J. Wackernagel (1930). Ces auteurs retiennent l'appellation de «locatif sans désinence»: la coexistence de formes telles que véd. mūrdhān et mūrdhāni ,

8 Hirt, 1904-1905, pp. 42-43.

áhan et *áhani* permettrait de distinguer, à côté des formes de locatif en *-i, des formes de «locatifs sans désinence». Ces dernières formes concerneraient les thèmes en nasale (véd. *mūrdhán*, *áhan*, hitt. *dagan* «à terre», v.sl. *kamen-e* (*kamen-* «pierre»), gr. *afi°n* «toujours», les infinitifs dōmen, †dmen, êgein), en liquide (véd. *svár* «dans l'éclat (du ciel)», *áhar* «de jour», av. *zōmar* «dans la terre», hitt. *É-ir* = **pir* «à la maison», ŠA-*ir* = **kir* «dans le cœur», gr. *nuktvr* «de nuit»), en -s (gr. *afi°w* «toujours», lat. *penes* «chez», hitt. *nepis* «au ciel», v.sl. *sloves-e* de *sloves-* «parole») et les thèmes en -i- (véd. *srutā* locatif sg. de *srutí-* «mouvement»; av. *gara* de *gairi-* «montagne») et en -u- (véd. *sūnāú* de *sūnú-* «fils», lat. *noctū*)⁹.

La coexistence de formes telles que véd. *udán* et *udáni* serait donc l'indice d'une adjonction de *-i à la forme de thème nu fonctionnant comme locatif.

Dans cette hypothèse, les formes sont confrontées en synchronie et semblent être mises sur le même plan, sans perspective chronologique apparente.

Les hypothèses concernent, on l'a vu, de nombreux thèmes nominaux (en nasale, en liquide, en sifflante, en *-i-, en *-u-). Nous nous limiterons, dans ces lignes, aux formations en nasale et en liquide, qui intéressent de plus près la question de l'origine casuelle de l'infinitif grec en nasale.

4. Ces deux types d'analyse constituent le fondement des hypothèses formulées par la suite. L'étape suivante est illustrée par l'étude du locatif menée par E. Benveniste en 1935, dans son ouvrage *Origines de la formation des noms en indo-européen*¹⁰. L'approche est résolument descriptive et synchronique, mais elle aboutit ensuite à une interprétation diachronique des formes étudiées. Benveniste a retenu l'appellation de «cas indéfini», mais en lui donnant une définition plus stricte.

Parmi les formes en nasale et en liquide déjà citées¹¹ (véd. *mūrdhán*, *áhan*, *áhar*, etc.) peuvent être comptées des formes grecques telles que *nĒktvr* «de nuit», **mar* «de jour», **nar ka* < **īpar* «en songe ou en état de veille», **ēfar* «aussitôt après», **e%yar* «immédiatement», **†ktar* «près

9 Cf. également, pour les infinitifs grecs Schwyzler, 1953, p. 139; 1950, pp. 358-359; Aalto, 1953, pp. 15, 20; Kurylowicz, 1964, p. 164; Rix, 1976, pp. 237-238; Disterheft, 1981, p. 25; Nussbaum, 1986, p. 198, n. 5; pour les formes hittites, Sommer, 1932, p. 96; Götze-Pedersen, 1934, p. 72b; Pedersen, 1938, cités chez Neu, 1980.

10 Benveniste, 1935, pp. 87-99 («La question du locatif singulier»).

11 Les formes indo-iraniennes et grecques sont principalement prises en compte par Benveniste.

de», de même que les adverbes grecs en -a du type de *tāxa*, *lōpa*, *puka* et les infinitifs grecs en nasale. Ces formes sont intégrées, dans l'hypothèse de l'auteur, dans les formations hétéroclitiques en *-r/n- et elles présenteraient un degré plein ou zéro du suffixe (*-en, *-er face à -a < *-r) et *-ar < *-r). Il s'agirait donc d'anciens substantifs neutres, d'anciens nominatifs-accusatifs. L'hypothèse élude en quelque sorte la question du rapport entre le thème nu et l'expression du lieu: la question du locatif deviendrait dès lors factice puisqu'il s'agirait d'anciens dérivés de thèmes en *-r/n-, de «cas indéfinis».

Les données de diverses langues semblaient confirmer la thèse de Benveniste: véd. *rāthar* serait un ancien thème en *-r/n-, dont on aurait la trace dans la composition *rathar°/rathan°* (*rathaṃtará-* «qui traverse en char» avec un thème **rathan* et peut-être *ratharyāti* «il va en char» avec un thème **rathar*); *vasar°/vasan°* dans *vasar-hán-* «in der Morgenfrühe schlagend», *vāsará-* «matinal», *vasantá-* «printemps»; *vanar°/vanan°* «dans la forêt» peut survivre dans *vanarśád-* «habitant dans les bois» et *vānanvant-* «pourvu d'une partie du char»; *áhan* et *áhar* directement attestés, *udan* et les dérivés en -r- comme *udrín-* «aqueux», *samudrá-* «océan» qui attestent indirectement une forme en -r (**udar*)¹². Les formes hittites renforceraient de même cette hypothèse avec des formes sans désinence servant à l'expression du lieu; ces dernières, tout en sortant du cadre strict des thèmes hétéroclitiques en *-r/n- semblent confirmer l'hypothèse que des formes sans désinence pouvaient servir de locatifs¹³.

A une époque donc, définie comme préflexionnelle, des formes dépourvues de finales casuelle auraient pu servir à l'expression du lieu, ainsi qu'à celle d'autres valeurs sémantiques: en effet, le locatif ne serait qu'une des modalités possibles du «cas indéfini».

5. D'un point de vue méthodologique et terminologique, il convient, avant de progresser dans le temps, de revenir sur quelques notions utilisées jusqu'à présent sans discussion, mais qui toutes se réfèrent à une certaine conception de la flexion nominale.

L'appellation de «locatif sans désinence» s'avère peu satisfaisante sur le plan morphologique: une forme sans désinence ne pourra être définie comme locatif que d'un point de vue syntaxique. En outre, la plupart des

12 Cf. Renou, 1952, pp. 129, 167, 181-182, 227.

13 Cf. principalement Brixhe, 1979; Neu, 1980, et les formes citées *supra*.

formes citées sont des désignations spatiales, temporelles ou des noms de parties du corps: on conçoit aisément que des termes au contenu sémantique suffisamment clair (c'est-à-dire comportant un sème locatif) aient pu assumer la fonction dévolue par la suite au locatif en **-i*¹⁴.

La notion de «thème nu» reste essentiellement descriptive et arbitraire. Elle n'est pas apte à rendre compte du fonctionnement d'une forme dans un contexte syntaxique donné.

La notion de «cas indéfini» reçoit des définitions différentes chez Hirt et chez Benveniste: chez ce dernier auteur, elle est plus limitée et est à entendre comme «ancien nominatif-accusatif neutre de thème hétéroclitique en **-r/n-*». On notera cependant que cette appellation ne satisfaisait pas entièrement Benveniste, car elle se fonde sur le critère de la flexion nominale, alors que celle de «cas indéfini» repose sur l'idée d'une époque préflexionnelle¹⁵.

6. Bien qu'il soit évidemment impossible de donner un aperçu général des théories formulées sur la constitution de la flexion nominale, il sera utile pour notre propos d'illustrer, par la confrontation de deux points de vue totalement opposés, le degré de variation pouvant exister dans ce domaine. On opposera ainsi une hypothèse accordant la primauté aux «thèmes nus»¹⁶ (avec les réserves qu'il faut faire sur ce type d'appellation) et une autre privilégiant les «postpositions casuelles»¹⁷.

Dans la première optique, les désinences casuelles attestées à l'époque historique seraient d'anciennes finales de thèmes réinterprétées (notamment la finale de locatif). Cette thèse accorde donc un rôle important aux thèmes purs qui auraient pu, à date ancienne, être employés pour exprimer des relations syntaxiques très diverses, le contexte fournissant alors l'interprétation correcte. La finale de thème aurait pu être ressentie comme «indicateur» de la relation syntaxique et s'ériger en véritable désinence. Le principal problème posé par ce type d'hypothèse est qu'il suppose une influence considérable de l'environnement contextuel sur une finale de thème, influence telle qu'elle entraîne pour cette finale une valeur casuelle bien déterminée.

14 Cf. Vanséveren, 2000, pp. 39-40.

15 Benveniste, 1935, p. 95. Pour une critique: Haudry, 1977, pp. 21 n. 3, 22; cf. également Vanséveren, 1999, pp. 115-116.

16 Adrados, 1989.

17 Haudry, 1982.

Dans la seconde optique, les ancêtres des cas directs seraient d'anciennes formes à postpositions casuelles à valeur locative. Un phénomène d'hypostasie aurait permis de traiter la forme fléchie comme base de flexion: ainsi lat. *it-er*, où *-er* serait postposition, aurait signifié d'abord «en chemin». La réinterprétation des postpositions comme finales de thèmes auraient ensuite entraîné la constitution d'une flexion nominale. Ce type d'hypothèse soulève plusieurs problèmes. Tout d'abord, on ne voit pas pourquoi et par quelle évolution une forme de locatif a pu donner une forme ressentie comme nominatif: l'évolution de «en chemin» à «le chemin» n'est pas évidente. Quelle valeur précise attribuer à l'élément qui, une fois dépouillé de sa valeur originelle, donne à un terme une valeur casuelle définie? On peut certes poser l'hypothèse d'une postposition à valeur locative, mais d'autres possibilités sont ouvertes et l'on pourrait même supposer que cet élément n'avait pas de valeur particulière.

Peu d'indices permettent, en définitive, de remonter jusqu'aux prémices de la constitution de la flexion nominale. Les questions sous-jacentes restent sans réponse: les «éléments» constitutifs de la flexion nominale ont-ils été, à un moment donné, suffixes ou désinences? Comment ont-ils évolué, de suffixes en désinences ou l'inverse?

Reste que ces différents points de vue réagissent directement sur l'interprétation de l'infinitif grec en nasale, analysé comme forme sans désinence ou comme forme à postposition casuelle. Loin d'être éclairants, ils posent en outre une question fondamentale, car l'infinitif, formation déverbative et issue d'un ancien nom verbal, peut difficilement entrer dans le cadre de vieilles formations immotivées (qui seules peuvent être prises en compte dans la reconstruction de types flexionnels).

7. Dans une perspective plus proche des faits attestés, des études ont montré que les cas obliques se sont constitués, au moins en partie, à l'aide de particules d'origine pronominales, spécialisées en certaines fonctions et permettant au nom de se réaliser syntaxiquement dans la phrase¹⁸. Toute descriptive et théorique qu'elle soit, la notion d'époque préflexionnelle possède alors une certaine légitimité. Légitimité limitée cependant, car des recherches récentes semblaient battre en brèche cette notion ainsi que celle du «cas indéfini».

18 Cf. Bader, 1973; 1991; 1992.

En effet, diverses recherches, dont celles de J. Schindler¹⁹ qui portent notamment sur la flexion nominale et les thèmes en **-r/n-*, ont montré que l'*Ablaut* a pu jouer un rôle analogue à celui des désinences par la suite. Ainsi, le paradigme du nom de l'«eau» opposerait un cas direct **wéd-ōr* (hitt. *ú-i-da-a-ar*) à un locatif **ud-én* (véd. *udán*). Ce type de reconstruction montre que les neutres hétéroclitiques excluaient le degré plein (**-en* ou **-er*) au nominatif-accusatif²⁰. La reconstruction proposée par Benveniste aboutissant à des formes de «cas indéfinis», anciens nominatifs-accusatifs neutres, semblait donc devoir être abandonnée.

Toutefois, et en tenant compte de l'évolution de perspective illustrée au fil de ces hypothèses, on peut s'interroger sur ce type de reconstruction. Il se fonde sur des formes historiquement attestées, ce qui, du reste, est bien normal et inévitable, mais n'empêche pas le risque de projection au niveau de l'indo-européen reconstruit: si une forme telle que véd. *udán* fonctionne bien comme locatif à l'époque historique, rien n'indique cependant qu'il faille interpréter, sur le plan du paradigme *reconstruit*, la forme **udén* comme un *locatif*. *A fortiori*, rien n'empêche de l'interpréter plus largement comme forme d'oblique à valeurs diverses.

8. La question de l'origine casuelle de l'infinitif grec en nasale est donc loin de se limiter aux seules formations d'infinitif. On déborde, en effet, de ce cadre restreint, pour entrer dans le domaine, extrêmement vaste et complexe, de la flexion nominale et des questions qu'elle pose. Toutefois, le long détour forcé par la flexion nominale apporte, au premier abord, peu d'éléments de réponse et l'on soulignera encore la difficulté méthodologique qui consiste à comparer, voire assimiler, des formes anciennes, pour la plupart adverbiales, avec une formation déverbative, plus récente, telle que l'infinitif. Celle-ci sort totalement du cadre de la reconstruction de paradigmes flexionnels et il convient donc de séparer les deux problèmes.

Pour l'infinitif, la question est généralement posée en termes de désinence casuelle: une évolution similaire, voire identique, est donc postulée pour les diverses langues indo-européennes. Il s'agit là d'un problème récurrent en grammaire comparée, qui voulant atteindre une certaine unité par la restitution de prototypes tend à poser des solutions parfois uniformes ou

19 Schindler, 1975.

20 Cf. pour le singulier **wód-r* (hitt. */wadar/*), **yēk^w-r* (lat. *iecur*, sk. *yákr̥t*, gr. *•par*): Schindler 1975, *passim*.

réductrices, laissant par là-même les phénomènes de variation de côté²¹: problème d'évolution linguistique et de perspective en grammaire comparée des langues indo-européennes.

Bibliographie

- Aalto, P. (1953). *Studien zur Geschichte des Infinitivs im Griechischen*. Helsinki: Suomalaisen tiedeakatemia toimituksia.
- Adrados, F. R. (1989). Agglutination, Suffixation or Adaptation? For the History of Indo-European Nominal Inflexion. *Indogermanische Forschungen*, 94, 21-44.
- Bader, F. (1973). Lat. *nempe*, *porceo* et les fonctions des particules pronominales. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 68, 27-75.
- (1991). Problématique du génitif thématique sigmatique (I. Substituts sigmatiques en *-sy(o), *-so). *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 86, 89-157.
- (1992). Problématique du génitif thématique (II. Substituts non sigmatiques, type lat. -ī). *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 87, 71-119.
- Benveniste, E. (1935). *Origines de la formation des noms en indo-européen*. Paris: Adrien Maisonneuve.
- (1948). *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*. Paris: Adrien Maisonneuve.
- Brixhe, C. (1979). Le directif du vieux-hittite et son ascendance indo-européenne. In *Florilegium Anatolicum. Mélanges offerts à E. Laroche*. (pp. 65-77). Paris: de Boccard.
- Brugmann, K. (1911). *Grundriß der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen* II/2. (2ème éd.). Strasbourg: Karl J. Trübner.
- Burguière, P. (1960). *Histoire de l'infinitif en grec*. Paris: Klincksieck.
- Disterheft, D. (1980). *The syntactic Development of the Infinitive in Indo-European*. Columbus: Slavica Publishers.
- (1981). Remarks on the History of the Indo-European Infinitive. *Folia Linguistica Historica*, II/1, 3-33.
- Duhoux, Y. (1992). *Le verbe grec ancien; éléments de morphologie et de syntaxe historiques*. Louvain-La-Neuve: Peeters.
- Gagnepain, J. (1963). *La syntaxe du nom verbal dans les langues celtiques. I. Irlandais*. Paris: Klincksieck.
- García-Ramón, J. L. (1997). Infinitive im Indogermanisch? Zur Typologie der Infinitivbildungen und zu ihrer Entwicklung in den älteren indogermanischen Sprachen. *Incontri Linguistici*, 20, 45-69.
- Gippert, J. (1978). *Zur Syntax der infinitivischen Bildungen in den indogermanischen Sprachen*. Frankfurt am Main: Peter Lang.
- Götze, A., & Pedersen, H. (1934). *Mursilis Sprachlähmung: ein hethitischer Text mit philologischen und linguistischen Erörterungen*. Copenhagen: Levin und Munksgaard.
- Haudry, J. (1977). *L'emploi des cas en védique. Introduction à l'étude des cas en indo-européen*. Lyon: L'Hermès.
- (1982). *Préhistoire de la flexion nominale indo-européenne. Etudes Indo-européennes*. Lyon: Institut d'études indo-européennes.

21 Cf. Reichler, 1988.

- Hirt, H. (1904-05). Über den Ursprung der Verbalflexion im Indogermanischen. *Indogermanische Forschungen*, 17, 36-84.
- Hoffmann, K., & Forssman, B. (1996). *Avestische Laut- und Flexionslehre*. Innsbruck: Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck.
- Kellens, J. (1984). *Le verbe avestique*. Wiesbaden: Reichert.
- Kuryl[owicz, J. (1964). *The Inflectional Categories of Indo-European*. Heidelberg: Winter.
- Leroy, M. (1973). A propos de la rection verbale en indo-européen. In *Indogermanische und allgemeine Sprachwissenschaft. Akten der IV. Fachtagung der indogermanischen Gesellschaft*. (pp. 65-75). Wien.
- Mawet, F. (1981). La fonction prédicative des dérivés grecs en -ma. *Die Sprache*, 27, 141-165.
- Mounin, G. (1974). *Dictionnaire de la linguistique*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Neu, E. (1980). *Studien zum endungslosen «Lokativ» des Hethitischen*. Innsbruck: Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck.
- Nussbaum, A. (1986). *Head and Horn in Indo-European*. Berlin, New York: de Gruyter.
- Pedersen, H. (1938). *Hittitisch und die anderen indoeuropäischen Sprachen*. Copenhagen: Levin und Munksgaard.
- Pinault, G.-J. (1996). Aspects de la reconstruction de l'abstrait en indo-européen. In N. Flaux, M. Glatigny, & D. Samain, *Les noms abstraits. Histoire et théories*. (pp. 199-211). Paris: Presses Universitaires du Septentrion.
- Reichler-Béguelin, M.-J. (1986). *Les noms latins du type mēns; étude morphologique*. Bruxelles: Latomus.
- (1988). La méthode comparative de Meillet: statut et légitimité des reconstructions. In S. Aurox (éd.), *Antoine Meillet et la linguistique de son temps. Histoire Epistémologie. Langage*, 10/2, 11-24.
- Renou, L. (1937). *Monographies sanskrites 2. Le suffixe -tu- et la constitution des infinitifs*. Paris: Adrien Maisonneuve.
- (1952). *Grammaire de la langue védique*. Paris: IAC.
- Rix, H. (1976). *Historische Grammatik der Griechischen, Laut- und Formenlehre*. Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- Sandoz, C. (1992). Syntaxe et formation des mots: un type d'emploi de noms verbaux en latin. *Tranel*, 18, 245-252.
- Schindler, J. (1975). L'apophonie des thèmes indo-européens en -R/N-. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 70, 1-10.
- Schwyzler, E. (1950, 1953). *Griechische Grammatik* (I: 1953, II: 1950). Munich: Beck.
- Sgall, P. (1958). *Die Infinitive im R̥gveda*. Prague: Universita Karlova.
- Sommer, F. (1932). Die Ahhijavā-Urkunden. *Abhandlungen der Bayerischen Akademie der Wissenschaften*, NF 6.
- Vanséveren, S. (1999). Thèmes en *-r/n-, «locatif sans désinence» et histoire de la flexion nominale. *Indogermanische Forschungen*, 104, 110-119.
- (2000). «Prodige à voir». *Recherches comparatives sur l'origine casuelle de l'infinitif en grec ancien*. Louvain-la-Neuve: Peeters.
- Wackernagel, J. (1930). *Altindische Grammatik* III. Göttingen: Vandenhoeck und Ruprecht.